

# LETTRES ADRESSEES AU CAPITAINE DUVOISIN

(Suite)

---

## III

### LETTRES DE POLYDORE DE LA BADIE (1) A M. DUVOISIN

Le correspondant de M. Duvoisin, Polydore de La Badie, était un fonctionnaire (je crois même un employé des contributions indirectes) qui avait débuté dans le Pays basque, où il s'était plu beaucoup, et qui demeurait alors à La Rochelle, soupirant après le moment où il pourrait revenir dans les Pyrénées, pour y jouir du fruit de sa retraite. C'était un amateur, qui écrivait d'un style facile et superficiel. Le *Mémorial des Pyrénées* de 1842 contient plusieurs de ses articles; P. de La Badie eut même la faiblesse de publier, sous son nom, des articles de M. de Belzunce, auteur d'une *Histoire des Basques* bien connue (2), et qui se vengea avec esprit. En effet, le *Mémorial* du 23 septembre 1842 (n° 135, p. 3), publiait cette note de son directeur, M. Vignancour. et une lettre ironique de M. de Belzunce:

«En cédant à la pressante invitation qui nous a été faite par M. le vicomte de Belzunce, pour la publication de la lettre ci-après, nous ne devons pas taire combien il nous est pénible de voir s'élever une lutte semblable entre deux de nos correspondants littéraires. Mais nous avons dû déférer à cette instante réclamation.»

---

(1) Je n'ai pas le temps de vérifier si La Badie avait, ou non, la particule nobiliaire. En tout cas, il la prenait volontiers.

(2) Publiée sous les noms de Chaho et de Belzunce, Bayonne-Paris, 1847.

«Méharin, 20 Septembre 1842.

«Monsieur le Rédacteur,

«Je viens vous prier de vouloir bien me servir d'intermédiaire auprès de M. Polidore de Labadie et de lui faire passer mes félicitations et mes actions de grâce en même temps. Je tiens à le féliciter de la patience avec laquelle il s'astreint à copier des articles de feu la *Revue du Midi* sans y changer une virgule. Il est également de la politesse de lui témoigner toute ma reconnaissance de ce que, parmi tant d'articles, il ait précisément choisi les miens, ceux qu'il vous a étalés en feuilleton, sous les titres de *Mœurs et Coutumes, Fêtes, Jeux des Basques*. Comme, dans la *Revue du Midi*, je signais *Le Vieux Montagnard*, il est probable que M. de Labadie ignore le nom de celui dont il a exhumé les œuvres oubliées. Je dois donc lui exprimer toute ma gratitude d'avoir bien voulu, à cette première faveur, ajouter celle bien plus précieuse encore de signer les feuilletons que je viens de citer et de prêter à quelques scènes de mœurs que j'avais traitées à la hâte l'appui de son nom. Veuillez aussi, Monsieur le Rédacteur, lui faire agréer mes excuses de ce que je ne lui dépeins pas plus chaudement combien je suis pénétré de la haute faveur à laquelle il m'admet en daignant copier mes œuvres; mais je suis vraiment fort embarrassé dans le choix des expressions que je dois employer.

» Je vous demande de vouloir bien accorder à ces quelques lignes un petit coin dans votre journal. Je tiens beaucoup à ce que M. Polidore de Labadie, ni aucun de ceux de mes amis qui ont reconnu les articles qu'il avait bien voulu signer à ma place, ne me prennent pas pour un ingrat.

» Recevez, etc.

» LE V<sup>te</sup> DE BELZUNCE. »

Polydore de La Badie avait donc été un plagiaire. Faut-il le dire pour tous ses autres articles, parus dans le même journal sous le titre de *Souvenirs de Province*? Je l'ignore, mais c'est bien possible.

Le capitaine Duvoisin le savait-il? c'est probable; mais il fut discret, à en juger par les lettres que lui écrivit La Badie.

La collection du *Mémorial des Pyrénées* contient de curieux et intéressants articles d'histoire locale qu'il serait utile de recueillir ou de faire connaître. Il y en a bon nombre sur les Basques, les bohémiens, les cagots, la langue basque.

Je citerai simplement pour l'année 1842, que j'ai sous la main les

articles suivants: *Émigration à Montevideo*, n<sup>os</sup> 38, 46, 47, etc., *Bohémiens*, 19, 60, 84, 126., *Délimitation de la frontière*, 125, *Sur les Cagots*, 142, *Origine des Basques et des Cantabres*, 85, *Les Basques*, 106, *Les danses nationales du Guipuscoa* (signé G. B., sans doute Gustave Brunet). Le n<sup>o</sup> 149 du 5 octobre donne un feuilleton intitulé *Argaiz* (anecdote sur un contrebandier d'Urrugne) et signé J. D. qui me semblent être bien les initiales du futur capitaine Duvoisin. Au n<sup>o</sup> 25, du 19 février 1843, je trouve un très bon article sur *La Langue basque*, par M. de Belzunce.

C'est dire l'intérêt qu'il y aurait à faire une bibliographie de ces articles et de ceux qui ont paru dans d'autres journaux et dans des revues du département et d'ailleurs (1).

Dans les lettres que nous publions, Polydore de La Badie a des plans grandioses, auxquels il a associé, comme un collaborateur précieux, M. Garay de Monglave.

Cet homme de lettres, un peu oublié maintenant, né à Bayonne en 1796, s'était fait une réelle réputation d'écrivain. Ce fut aussi —aujourd'hui nous le savons— un insigne faussaire. Il est en effet l'auteur du célèbre chant *d'Altabiscar*. M. Vinson a en effet prouvé qu'il le composa en français en 1832, et que le texte fut traduit en basque par M. Louis Duhalde (2).

Il y a tout lieu de croire que les documents proposés en 1848 au Comité des travaux historiques par Garay de Monglave n'étaient pour la plupart qu'un mythe qui ne put surprendre la bonne foi des savants de l'époque.

En tout cas, voici les lettres adressées par P. de La Badie à M. Duvoisin:

I.— «(Charente-Inférieure) La Rochelle, 11 février 1854,  
1, rue du Ménage.

» Monsieur,

» Depuis plusieurs années, je recueille des matériaux pour composer une histoire générale des *Escualdunac*... Le théâtre basque aura son chapitre, comme la monographie des villes, comme tout ce qui se rallie aux mœurs, aux usages, à la langue de ce peuple si intéressant. J'aurai

---

(1) M. Vinson a en partie réalisé cette pensée dans son Supplément à la *Bibliographie basque*.

(2) Il y a toute une littérature sur le chant d'Altabiscar. Cf. J. VINSON, *Bull. de la Soc. des Sc. et Arts de Bayonne*, 1884, p. 165.— *Essai de bibliogr. basque*, pp. 333. 741. 796; FRANCISQUE-MICHEL, *Le Pays Basque*, Paris, Didot, 1862, p. 234; *Romania*, 1883, p. 423, etc., etc.

pour collaborateur M. de Monglave, homme de lettres qui jouit d'une réputation justement acquise. Nous lirions avec intérêt votre travail sur le théâtre basque, dont quelques fragments ont été insérés dans le *Mémorial des Pyrénées*. Si vous pouvez acquiescer à notre désir, nous vous en témoignerons une vive reconnaissance et vous nous procureriez une mine d'or que nous serions fiers d'exploiter.

» Daignez, Monsieur, me répondre si je puis obtenir les documents précieux que je vous demande.

» N'êtes-vous pas le fils de M. Duvoisin, ancien receveur à A... (1) ? Je l'ai connu quand, au début de ma carrière, j'étais visiteur à Ustaritz. S'il vit encore, rappelez-moi à son doux souvenir.

» Si vous désirez connaître le plan de mon ouvrage, je m'empresserai de vous le communiquer.

» Agréez, Monsieur, l'expression d'une franche affection.

»POLYDORE DE LA BADIE.

II.— «La Rochelle, 22 février 1854,

1, rue du Ménage.

» Monsieur,

» Je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à me répondre, comme de votre offre à me communiquer tous les documents qui pourraient servir à mon histoire des *Escualdunac*. Voici le plan de cet ouvrage:

» Je débute par une belle description topographique, physique (abstraction faite des établissements qui viendront plus tard), du terrain qu'occupent, en ce moment, les Basques des deux côtés des Pyrénées, dans le genre de celle dont. Michelet a fait précéder son histoire de France, lorsque promenant les regards autour de lui, il se place dans une des plus hautes montagnes des Gaules et décrit si pittoresquement tout ce qui s'offre à ses yeux. La Rhune est tout naturellement cette montagne qui sera le théâtre de mon introduction.

» Peindre ensuite, à grands traits, la race qui peuple ce terrain qui s'étend' de l'Adour à l'Elbe, non avec des couleurs modernes, mais avec sa belle empreinte antique, ineffaçable, n'entrant nullement dans les faits,

---

(1) Le papier déchiré et enlevé ne laisse voir que les initiales *Au (Ainhoa) (?)*

ne décrivant que les hommes; poser, en un mot, notre scène et faire le dénombrement des acteurs. Cela fait, se demander d'où vient cette race, si étrangère aujourd'hui à toutes celles qui l'environnent, rechercher soigneusement son berceau asiatique, accumuler sans pédantisme toutes les preuves à l'appui, raconter sa marche de l'orient en occident, retrouver (si c'est possible), sans folles conjectures, l'itinéraire qu'elle a dû suivre, assister à son débarquement, décrire ses luttes avec les aborigènes, avec les autochtones, avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs, les Romains, sans compter la fondation de la monarchie gothique, l'apparition des Maures, décrire les efforts des chrétiens basques et asturiens, les combats avec les Aquitains et, les Franks, entremêlant notre récit (à la façon de Barante) des chartes et des chants guerriers de chaque époque, en les fondant dans notre sujet, serrant si bien notre trame que les couleurs n'en soient pas disparates, raconter la fondation du royaume de Navarre, ses progrès, sa gloire, son morcellement; suivre enfin la marche historique, sérieuse, mais animée et fleurie, de la Haute-Navarre, de l'Alava, de la Biskaye, du Guipuzkoa, d'une part; de la Basse-Navarre, de la Soule, du Labourd, de l'autre, jusqu'à complète fusion d'un côté avec l'Espagne, de l'autre avec la France, car lorsqu'il y a fusion complète au nord, ou au sud, notre tâche n'est point de refaire des portions d'histoire de France et d'Espagne. Au nord, la fusion s'opère après les derniers efforts des États de Basse-Navarre et de Soule, pour sauver en 1789 leur nationalité qu'absorbe l'Assemblée constituante. Au sud, après la tentative désespérée, toute euscarienne, de Don Carlos. A partir de là, il n'y a plus de nation basque proprement dite, indépendante, et vivant de sa propre vie, mais des Basques reflétant, il est vrai, tout le caractère primordial de leurs ancêtres, mais liés, par une chaîne qu'ils sont impuissants à briser, à deux nations rivales, plus fortes, dont ils ne comprennent pas trop bien encore la suzeraineté. Le rôle du chroniqueur finit, celui du moraliste commence.

» Ici nous décrivons, une à une, nos sept provinces basques, topographiquement, physiquement, les montagnes, les plaines, les rivières, les mers, la température, les productions animales, végétales, minérales, les mœurs des habitants, les coutumes, les usages, les vêtements, les jeux, les fêtes, les danses, la population, les richesses, l'industrie, l'agriculture, la monographie et l'histoire des villes et lieux les plus importants, depuis les temps les plus reculés, les fors, fueros et constitutions, assemblées populaires, religion ancienne et moderne, etc., etc., biographie des hommes célèbres en tout genre.

» Pour clore le tableau, des recherches sur l'alphabet primitif euscarien, d'après les médailles (nous avons d'excellents travaux là-dessus), méca-

nisme grammatical et logique de cette belle langue, littératures, œuvres manuscrites et imprimées, chants populaires, noëls, chants guerriers, romances, plaintes, improvisations, théâtre (tragédie et comédie originales), musique, saut de basques, hymne de Saint-Léon, etc. Voilà à vol d'oiseau et du premier jet, ma première idée de canevas. Ce n'est qu'une ébauche, mais tout un monde couve dedans. Nous avons un livre magnifique à faire, mais le temps nous manque pour commencer l'édifice. Mon collaborateur est mon ami d'enfance, Garay de Monglave, homme de lettres, qui jouit à ravir d'une célébrité incontestée. Je ne serai qu'un pauvre manœuvre; je porterai le sable et la chaux, les pierres, et lui sera le véritable architecte, le constructeur. Nous ne pourrons nous mettre à l'œuvre que dans deux ans. A cette époque, j'aurai ma carrière terminée, lui n'aura plus d'engagements avec ses libraires, il aura fini son travail sur le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*.

» J'accepte avec reconnaissance, monsieur, vos deux articles sur la poésie basque; ils nous seront doublement précieux; j'accueillerai avec empressement tout ce que vous m'adresserez concernant les divers sujets que nous traiterons; vous connaissez le plan de l'ouvrage, il vous guidera dans vos investigations. Nous sommes riches en matériaux, nous avons compulsé des auteurs grecs, latins, espagnols, allemands, anglais, les archives des villes.

» Vous me conseillez de visiter les registres des délibérations du Parlement de Bordeaux; j'y penserai quand j'irai dans cette ville. J'aurai besoin aussi de parcourir le pays basque et les provinces espagnoles qui parlent le même idiome; j'aurai besoin de compulsé les archives de la noblesse du pays et d'étudier les mœurs du peuple dont je vais être l'historien; mais, hélas! je ne le puis. J'obtiendrais bien un congé, mais un voyage est toujours dispendieux. Je m'épuise en efforts pour être placé à Bayonne, mais il n'y a aucune vacance et je ne veux pas déplacer un camarade pour mon intérêt personnel. Cependant, je me déciderai à entreprendre un voyage dont je reconnais la nécessité. J'ai conservé des amis dans ce beau pays et ils ne me refuseront pas une gracieuse hospitalité.

» Au début de ma carrière, je fus envoyé à Baïgorry; j'ai eu pour résidence Ustaritz et St-Jean-de-Luz. Aujourd'hui, je parviens aux limites de mon chemin, et, un pied dans la tombe, je veux léguer à mes chers Esculdunacks un souvenir de l'affection que j'ai pour eux. J'ai visité, pendant, mon odyssée, beaucoup de localités; aucune ne m'a fait oublier les beaux jours que j'ai passés au milieu de ces descendants des Cantabres. Le pays que j'habite est l'antipode du vôtre. L'étranger ne reçoit aucun accueil cordial, il vit isolé, sans que nul ne rompe avec lui le pain

de l'hospitalité. Je connais à St-Jean-de-Luz, M. Baruteau; veuillez, si vous le voyez, me rappeler à sa mémoire.

» Si vous aviez une occasion sûre pour Bordeaux, vous pourriez m'adresser votre manuscrit à l'adresse de M. Fabre, commis principal des douanes, mais il vaut mieux l'envoyer à Ustarits et le recommander à ma sœur, M<sup>me</sup> Merard, directrice des Postes. Elle a un envoi à me faire et profitera de cette occasion pour me transmettre votre manuscrit. Je crois cette voie plus sûre, car il ne faudrait pas le confier à une personne peu soigneuse, comme il s'en rencontre quelquefois.

» Je crains de vous avoir trop longtemps détourné de vos travaux; excusez, Monsieur, mon bavardage et agrééz l'expression de mes affectueux sentiments.

» LA BADIE.»

III.— «La Rochelle, 12 mai 1854.

» Monsieur,

» Je vous aurais répondu plus tôt pour vous remercier de votre envoi, mais j'avais perdu de vue votre lettre. Par hasard, je la retrouve et je me souviens de l'oubli dans lequel j'étais involontairement tombé.

» J'ai lu avec intérêt votre travail qui nous sera très utile. La langue basque a une richesse, une suavité d'expression qu'on ne rencontre pas dans les langues grecque et latine. Nous devons regretter que les Basques n'aient pas une littérature comme les autres peuples. Ledrame que vous me communiquez, imité en français, produirait un grand effet sur notre scène. Il me tarde de faire sortir cette tribu de l'oubli où elle est demeurée jusqu'à ce jour; mais, comme je vous l'ai dit, mon collaborateur n'est pas prêt encore.

» Adieu, monsieur, disposez de moi en toute occasion et je serai heureux de vous obliger.

» Croyez-moi toujours votre bien dévoué.

» LA BADIE.»

IV.— «La Rochelle, 15 août 1854.

» Monsieur.

» M. de Monglave, mon collaborateur à l'Histoire des Basques, me prie de vous remercier de la gracieuseté avec laquelle vous avez promis

votre manuscrit sur la littérature des *Escualdunac*. Il va remplir une lacune importante dans notre collection. Je pense que nous ne tarderons pas à le recevoir.

» A dater du 1<sup>er</sup> mai, un steamer fera le trajet entre Nantes et Bayonne avec escale à La Rochelle. Nous pourrons profiter de cette voie qui sera sûre. Ma sœur ayant un paquet à m'envoyer, y ajoutera le vôtre; et, de la sorte, je pourrai voir arriver sans encombre votre travail si précieux pour nous.

» J'étais lié intimement à St-Jean-de-Luz avec Alexandre Ducos. Il habite, en ce moment, Ascain. Il avait un ouvrage fort intéressant sur l'histoire basque; c'était un extrait de l'excellent travail de Béla sur ce sujet. J'ignore si monsieur Ducos (1) est encore de ce monde. Si vous le connaissiez, vous m'obligeriez de lui demander s'il voudrait se défaire, en notre faveur, d'un livre qui nous serait d'une grande utilité, et du prix qu'il mettrait à sa vente, car ce serait être trop indiscret de le lui demander comme souvenir de son amitié. Je vais écrire à Pau pour me procurer les ouvrages de M. de la Grèze.

» Nous avons une ample moisson déjà recueillie pour écrire notre histoire, mais nous ne pourrons nous mettre à la besogne que dans deux ans. A cette époque, j'aurai ma liberté et M. de Monglave en aura fini avec les éditeurs du *Dictionnaire de la Conversation*. Peut-être entreprendrai-je avant cette époque un voyage dans le Pays basque franco-espagnol. Il faut absolument visiter cette contrée pour la bien décrire.

» Il se pourrait que je profitasse du steamer pour venir vous voir. Nous avons 15 jours de congé annuellement, sans perte d'appointements; il y a longtemps que je n'ai vu ma sœur et, si j'allais à Ustarits, je ne manquerais pas de venir vous voir pour faire votre connaissance et vous remercier verbalement du procédé aimable que vous avez pour moi. En quel temps conviendrait-il de faire ma pérégrination? Je voudrais assister à une jolie fête patronale; il y a si longtemps que je n'ai goûté ce plaisir et, loin du pays basque, on ne se réjouit pas, comme dans votre beau pays. La population au milieu de laquelle je vis est grossière et engendre la mélancolie. Dans leurs *assemblées*, il n'y a pas cet entrain, cette jovialité qu'on remarque chez les Basques; le dîner ressemble à des repas funéraires. Vous comprenez, Monsieur, combien je regrette votre beau ciel et vos compatriotes dont je serai l'indigne historien.

» Pourriez-vous me procurer le volume de l'ouvrage de Belzunce qui traite de la langue et des mœurs basques?

---

(1) J'ai dans mes papiers une très curieuse lettre d'un docteur Ducos, de St-Jean-de-Luz, pendant la Révolution.



» Adieu, Monsieur, disposez de moi, comme je dispose de vous, et croyez à mon sincère dévouement.

»POLYDORE DE LA BADIE.

»Rue du Ménage, 1.»

V.— «La Rochelle, 12 août 1856,

» 1, rue du Ménage.

» Mon cher Capitaine,

» Rendu à la liberté par ma mise à la retraite dont l'heure sonnera bientôt, je me disposais à commencer mon travail sur l'histoire des Basques, quand apparaît un concurrent formidable. J'apprends par les journaux que le prince Louis-Napoléon Bonaparte a recueilli de nombreux documents et se prépare à publier bientôt son ouvrage. S. A. I. parle *l'Escuara* avec une rare facilité. Comment lutter contre lui? Cette lutte ne serait-elle pas celle d'un pygmée contre un géant? Je possède des matériaux précieux, amassés après de pénibles efforts, et tout cela me serait inutile. Quel parti prendre? Je m'arrête à cette question. Le prince ne s'occupe peut-être que d'un travail sur les Basques espagnols. Alors, j'ai le champ libre pour écrire l'histoire des provinces françaises. Mais si S. A. I. a fait des études sur les deux races, me voilà forcé dans mes retranchements. Il y aurait un moyen de s'entendre. Ce serait de travailler ensemble à la même œuvre en réunissant nos matériaux. Je n'ose faire cette proposition au prince, crainte d'être mal accueilli. Ensuite, j'ai besoin de consulter M. de Monglave, mon collaborateur, avant de me décider.

» Vous voyez S. A. I. Seriez-vousassez bon pour le pressentir à ce sujet et lui demander l'autorisation d'entrer en correspondance avec Elle? Sous finirions par nous entendre.

» Voyez, cher capitaine, à agir pour le mieux.

» J'étais à Ustarits en août 1855, mais le choléra m'a empêché d'aller vous voir; d'ailleurs vous n'étiez peut-être point disposé à avoir une entrevue avec moi.

» Adieu, cher capitaine, tout à vous.

»POLYDORE DE LA BADIE.»

## VI.— «Ustarits, 20 juillet 1858.

» Cher Capitaine,

» Vous me dites que le prestige du clergé est puissant sur l'esprit des Basques, que je n'obtiendrais aucun bon résultat dans mes pérégrinations si je n'étais recommandé par l'évêque de Bayonne; apprenez donc avec plaisir que le Ministre des Cultes m'a accrédité auprès de Monseigneur.

» Samedi, je vis Sa Grandeur au séminaire; je fus alors informé qu'une lettre parvenue du ministère à l'évêché me recommandait d'une manière pressante au pontife qui dirige ce diocèse. Il m'a promis de me remettre une bonne lettre de recommandation, laquelle m'ouvrira les portes des presbytères basques. Je ne suis pas un étranger pour S.G.; j'eusse obtenu facilement ce qui faisait l'objet de ma demande, mais vous comprenez que cette recommandation émanant du ministre a plus d'autorité que si elle était exprimée par l'évêque.

» Le sous-préfet m'a reçu aussi avec une aménité parfaite. Sa circulaire aux maires rappellera la bienveillante intervention du ministre de l'intérieur. Mon ami, c'est un honneur qui rejaillit sur la science historique et je n'ai pas l'orgueil de croire qu'il m'est personnel. Cependant, nous devons penser que l'histoire basque présente un intérêt bien sérieux puisque deux ministres ont pris sous leur patronage celui qui veut écrire les faits et gestes des *Eskualdunac*.

» Quand je vous écris qu'un roman historique sur les mœurs basques serait lu avec intérêt, j'ai supposé qu'il paraîtrait sous la forme de feuilleton dans la *Gazette de France*. Constant Guirault, neveu de Monglave, serait mon collaborateur; il a inséré dans ce journal plus d'un article. C'est un de nos littérateurs qui sont en renom. Au reste, je suis de votre avis; on ne pourrait faire imprimer un ouvrage, même important; l'impression ne serait qu'une affaire secondaire; l'essentiel serait de le vendre.

» Le *Dictionnaire géographique*, dont je vous parle, existe. Il fut imposé à toutes les villes de l'Espagne par le gouvernement. Je le lirai à Irun ou à Fontarabie.

» On m'a procuré un opuscule de Goyetche sur St-Jean-de-Luz (1); je

---

(1) *St-Jean-de-Luz historique et pittoresque...* par Léonce Goyetche, 1856, in-18. Dans l'introduction, l'auteur dit qu'«une notice de M. Leremhoure (1818), une récente brochure de M. François St-Maur (1854) sont les seuls hommages rendus à la mémoire de St-Jean-de-Luz». p. IX.

le lirai avec attention; il doit renfermer des renseignements utiles.

» Ainsi, mon ami, vous m'annoncez une moisson à St-Jean-de-Luz, quelques gerbes à Ciboure et rien ailleurs dans les archives; mais je vais m'occuper aussi de la description des lieux, etc.; je trouverai donc partout quelques bribes à recueillir. Ce sera le contraire en Espagne; je prends mes précautions pour réussir. Il s'agira ensuite d'aviser à dépenser le moins d'argent possible. Vous seriez bien aimable de m'en indiquer les moyens.

» J'ai lu Chaho (1); il y a de l'érudition dans son ouvrage, il sera bon à consulter; je crois qu'il pouvait faire mieux. C'est un homme de beaucoup de talent, exalté, et toutefois, excellent cœur. Il a eu le plus grand tort de vendre son livre 15 fr. (3 vol.); personne n'en veut à ce prix.

» Mon ami, avant de commencer mon excursion, je désirerais savoir de vous, quand vous me conseillez de me mettre en route. Devant porter mon attention sur les mœurs, les fêtes, etc., etc., il me semble que je dois choisir l'époque des fêtes locales, bien qu'elles n'aient plus cette couleur antique qu'on distinguait autrefois. Ensuite, il est de la dernière importance que je vous rencontre à St-Jean-de-Luz; vous me serez très utile par les connaissances que vous possédez sur le sujet que je veux traiter; veuillez me fixer à cet égard.

» J'ai demandé à Dathané l'hospitalité au nom de notre ancienne camaraderie; il ne m'a point répondu. D'après Labrouche et ceux qui le connaissent, je puis être sûr que cette hospitalité me sera accordée. Sans doute ses préoccupations, à l'endroit de sa démission, l'empêchent de me rassurer sur l'opinion que j'ai de son caractère généreux. Vous qui le connaissez mieux que moi, ne pouvez-vous éclairer ma religion?

» Je vous approuve de demander votre retraite. La République qui nous compte parmi les citoyens, est une vandale près de laquelle les hommes qui cultivent les sciences ne rencontreront jamais la moindre sympathie. Je vous souhaite heureuse chance.

» Je vous verrai bientôt et je vous lirai le plan de mon ouvrage. Il est grandiose et sera un monument durable. Mais je redoute de mettre la main à l'œuvre; cet immense travail exige une plume plus savante que la mienne, je le place sous la protection de Dieu et, j'ai la confiance que son esprit m'éclairera. Et pourtant, cher ami, je ne puis reculer. L'Insti-

---

(1) Sans doute son *Hist. des Basques*. Bayonne, Lespès, 1847. On y trouve des choses curieuses sur les auteurs contemporains. Une faute d'impression le fait mourir *vers 1849*, au lieu de *vers 1859*; en réalité il est mort en 1858. Cf. *Revue internat. des Études Basques*, 1 et 2, pp. 52 et 216.

tut historique me crie d'aller en avant; M. Guizot me prédit une production avantageuse à la science.

» Des hommes de lettres distingués désirent jeter les yeux sur un monument glorieux pour nos chers Basques. Eh bien! j'obéirai à cette voix secrète qui me crie: *Duc in altum et luxa retia tua in capturam* (4<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte).

» Adieu, j'attends votre réponse et vous embrasse cordialement.

»POLYDORE DE LA BADIE.»

« J'ai reçu la circulaire du sous-préfet; j'attends votre réponse et celle de Dathané pour me mettre en route. Ne pourriez-vous le voir et me donner sa réponse? »

On pourrait croire que le collaborateur de Polydore de La Badie, Garay de Monglave, restait inactif et ne pensait guère à une Histoire des Basques. Cependant, il n'en était rien. Déjà depuis 1842, il avait rêvé de publier des documents sur le Pays basque, et le Comité des travaux historiques, auquel il s'était adressé, le chargea de faire des recherches en ce sens, dans les Dépôts publics.

En parcourant, par hasard, le Bulletin du Comité, nous avons trouvé mention d'une correspondance et de rapports sur les projets de M. de Monglave. En fait, peut-être Monglave ne voulait-il que mystifier son monde, y compris l'Institut; mais il ne réussit pas comme il l'espérait. Voici en effet les pages empruntées au Bulletin du Comité et qui le prouvent :

*Séance du 22 Novembre 1847*

#### CORRESPONDANCE

M. Garay de Monglave, qui a été chargé en 1842, par le Ministre de l'Instruction publique, d'aller explorer les archives des trois anciennes provinces basques françaises, Labourd, Basse-Navarre et Soule, a recueilli dans cette mission une infinité de documents historiques et littéraires. Il demande d'en faire l'objet d'une publication où les matières seraient divisées en cinq catégories:

1<sup>o</sup> Histoire locale: topographie, races diverses, Basques, Gascons, Béarnais, Bohémiens, Cagots; origines phéniciennes, grecques, celtiques, ibériennes, berceau des Basques, etc.

2<sup>o</sup> Ancienne religion des Basques;

3<sup>o</sup> Langues et littérature (basques et gasco-bayonnaises);

4° Lois et constitutions démocratiques et municipales; chartes d'émancipation; législation; assemblées nationales, etc.;

5° Biographie.

Ces documents divers pourraient former deux volumes de la collection, accompagnés d'un atlas.

M. Walckenaer doute qu'on puisse recueillir sur l'histoire des Basques quelque chose de plus que le chevalier de Béla (1) qui a employé trente ans à composer une Histoire des Basques, formant trois volumes in-f°. Ils sont restés manuscrits et sont maintenant en la possession de M. le baron de Walckenaer (2).

La proposition de M. de Monglave est renvoyée à l'examen de M. Champollion (3).

*Séance du 24 Janvier 1848*

#### RAPPORTS

M. Champollion dit quelques mots du projet de M. Garay de Monglave, qui avait proposé de publier deux volumes de documents historiques et littéraires relatifs aux provinces basques françaises. M. de Monglave a joint à sa demande une note assez détaillée des différents titres qu'il avait l'intention de traiter dans son ouvrage, mais il a indiqué très peu de documents. Sur les observations de M. le Rapporteur, il a compris que des mémoires et des dissertations n'entraient pas dans les attributions du Comité et il ajourne sa proposition jusqu'à ce qu'il ait réuni une quantité suffisante de pièces (4).

*Séance du 3 Avril 1848*

#### RAPPORTS

M. Champollion entretient ensuite le Comité d'un projet de publication de documents relatifs au Pays basque, dont M. de Monglave l'a déjà occupé. Il fait l'historique de ce projet qui remonte à 1842 et qui s'est

(1) V. *l'Essai de bibliogr.* de Vinson, p. 240, et surtout dans le *Bull. de la Soc. des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1895, le savant travail de M. Clément-Simon sur Jacques de Béla.

(2) Ces manuscrits, ai-je compris, auraient été vendus à Walckenaer par l'imprimeur Tonnet. M. Clément-Simon en a publié des extraits (*ibid.*).

(3) *Bulletin du Comité historique des Arts et Monuments*. Archéologie, Beaux-Arts, tome IV. Paris, impr. impériale. MDCCLIII, p. 363.

(4) *Ibid.*, p. 371.

reproduit en dernier lieu au mois d'août 1847. M. Champollion fut appelé à faire un rapport à la suite duquel le Comité ajourna la décision à prendre, parce que les documents n'avaient pas été communiqués.

Depuis lors, M. de Monglave a envoyé quatre cahiers contenant l'indication des pièces qu'il a recueillies. Ces pièces, dont quelques-unes remontent au XII<sup>e</sup> s., et dont les autres appartiennent aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> sont très intéressantes. Elles comprennent des traités, des lettres relatives à des concessions, etc. Il s'y rencontre entre autres des Lettres patentes qui se ne trouvent pas dans la collection des Ordonnances des Rois de Navarre.

Les quatre cahiers adresses par M. de Monglave, contiennent l'énumération des pièces historiques découvertes par lui dans les archives de tout le pays basque français, savoir:

1<sup>er</sup> cahier, dans la République fédérative du Labourd;

2<sup>e</sup> cahier, dans la Basse-Navarre;

3<sup>e</sup> cahier, dans le vicomté de Soule;

4<sup>e</sup> cahier, dans la seigneurie indépendante de Gramont-Bidache.

M. Champollion pense que l'on pourrait retirer de cette collection cinq à six cents pièces inédites, curieuses pour l'histoire générale et pour celle des dialectes, qui formeraient un volume; mais jusqu'à ce que M. de Monglave ait envoyé la copie de ces pièces, il ne peut être fait encore de proposition définitive. M. Champollion se borne à demander au Comité d'encourager M. de Monglave dans son travail.

Le Comité décide qu'il attendra que M. de Monglave ait communiqué les copies qu'il a entre les mains, pour prendre une décision à ce sujet.

Toutes les autres conclusions de M. Champollion sont adoptées.

Nous ne savons pas si ces pourparlers se continuèrent, car nous n'en avons trouvé aucune autre mention.

En revanche, le *Courrier de Bayonne* publia en 1853 (1), des articles de M. de Monglave sur les *Chants nationaux basques* qui sont peut-être encore bons à consulter.

V. DUBARAT,

*Curé de St-Martin de Pau.*

(A suivre).

---

(1) Voir *Essai de Bibliogr.* de M. Vinson (2<sup>e</sup> vol. p. 762).